



COMMUNIQUE DE PRESSE

Recherche et innovation pour la gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques L'INRA et l'ONEMA signent un accord cadre

Le 15 juillet, Marion Guillou, présidente directrice générale de l'INRA et Patrick Lavarde, directeur général de l'ONEMA, ont signé un accord cadre engageant leurs deux organismes dans une coopération renforcée dans le domaine de la gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques. Ce renforcement donnera lieu à des actions visant à la production de connaissances et d'innovations, à des travaux de synthèse scientifique et de prospective et à des contributions à la diffusion de l'information scientifique et technique.

Evaluer l'état écologique et anticiper les effets du changement climatique sur les ressources en eau et les milieux aquatiques d'eau douce, évaluer les impacts des activités humaines, détecter des polluants à de très faibles doses et évaluer leurs risques à long terme, concevoir une meilleure utilisation de l'eau au sein des territoires, évaluer les coûts-bénéfices et coûts-efficacité des actes de gestion sur le long terme... Pour faire face à tous ces défis, il est nécessaire de pouvoir disposer de connaissances actualisées, d'outils et de technologies innovantes.

L'ONEMA a pour mission notamment de mobiliser les compétences des organismes de recherche afin d'améliorer les connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques et développer des outils et technologies innovantes. L'INRA est fortement investi dans l'étude des relations entre l'agriculture et les ressources en eau à travers différentes disciplines (agronomie, écotoxicologie, économie, sociologie...), ainsi que sur l'écologie des milieux aquatiques continentaux tels que les lacs et les petits fleuves côtiers.

C'est pourquoi l'ONEMA et l'INRA ont choisi de renforcer leur collaboration en menant des actions communes dans trois domaines :

- l'étude du fonctionnement des écosystèmes aquatiques soumis aux changements globaux,
- les analyses économiques appliquées à la gestion des hydrosystèmes,
- la conception et l'évaluation de systèmes de production agricole innovants limitant les impacts sur les hydrosystèmes

Les actions seront conduites grâce à une valorisation commune des compétences, des moyens et des dispositifs permettant une synergie entre les deux établissements (notamment les observatoires de recherche en environnement, les stations de suivi des peuplements piscicoles, les plateformes de modélisation et bases de données, les réseaux d'acquisition de référence et les suivis d'impacts).

L'accord cadre est signé pour une durée de 3 ans.

L'Onema en bref

La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et le décret d'application du 25 mars 2007 ont créé l'Onema (Office national de l'eau et des milieux aquatiques), établissement public national sous tutelle du ministère en charge du développement durable (MEEDDAT). Organisme de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques, il a pour mission de mener et de soutenir au niveau national des actions destinées à favoriser une gestion globale, durable et équilibrée de la ressource en eau, des écosystèmes aquatiques, de la pêche et du patrimoine piscicole.

Afin de fournir et organiser une expertise de haut niveau, fondée sur les connaissances scientifiques, en appui à la conception, à la négociation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau, l'Onema conclut notamment des accords-cadres avec les organismes nationaux de recherche.

L'INRA en bref

L'INRA est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), sous la double tutelle des Ministères en charge de la Recherche et de l'Agriculture. Il mène des recherches finalisées pour une agriculture durable et compétitive, une alimentation adaptée et un environnement préservé.

Ses recherches visent à produire les connaissances, les innovations, l'expertise et les outils de gestion nécessaires pour répondre aux grands enjeux qui leur sont associés : le renforcement de la productivité et de la compétitivité des activités, l'entretien ou la restauration des services des écosystèmes, le développement durable des territoires ruraux et la meilleure contribution de l'alimentation à la santé des populations.

L'INRA a parmi ses priorités de développer les recherches sur l'eau dans ce cadre, y compris sur le manque d'eau et la résistance des plantes, et sur l'adaptation au changement climatique des systèmes de production.